

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 08 décembre 2017

Président : Mr Pascal RATEAU

Secrétaire(s) de séance : Mme Aurélie BIDAU

Présents : Mme BIDAU Aurélie, Mrs FANDINO Armand, FOUCHER Yann, Gilbert MICHEL, Franck MAIRE, Anthony MORAINVILLE, Marc PAPIER, Pascal RATEAU, Michel VALTAT.

Absents : Mmes Dominique ANNET, Christelle ROSE, Valérie THORIN, Mrs Sylvain BOURGEOIS, Pascal LEFEVRE, Christian LETEURTRE ( Procuration à Mr Pascal RATEAU).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité

- l'adhésion au Conseil Départemental de la Nièvre pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme à compter du 01/01/18 puisque les communes dotées d'un règlement d'urbanisme et faisant partie d'une communauté de communes de plus de 10 000 habitants ne pourront plus faire appel à la Direction Départementale des Territoires pour instruire les autorisations d'urbanisme.

- la mise en place du TIPI ( titre payable par internet ) pour le paiement de tous les titres émanant de la commune.

- le transfert du Terminal Bancaire de la régie des eaux au gîte municipal s'il n'y a pas possibilité de résilier.

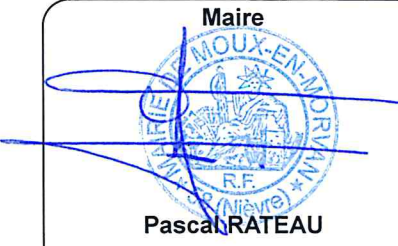
- la répartition des ordures ménagères dues par les locataires des logements communaux.

- la dissolution du CCAS au 01/01/2018 et de mettre fin aux fonctions des élus ainsi que les particuliers appartenant au Conseil d'Administration.

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de recruter deux agents recenseurs pour le recensement de la population 2018, après diffusion d'une annonce et entretien avec les personnes intéressées, il a été procédé au recrutement de deux agents pour la période du 04/01/18 au 17/02/18. Ils seront rémunérés sous forme d'indemnité forfaitaire.

Pour extrait :

En Mairie, le 14/12/17

Maire  
  
Pascal RATEAU  
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les deux personnes proposées, ainsi que le mode de rémunération.

- ACCEPTE à l'unanimité de prendre une motion de soutien au SAMU 58.
- DECIDE à l'unanimité le retour de la semaine des quatre jours dès la rentrée scolaire 2018-2019.

Divers :

- La paroisse nous signale une forte augmentation de leurs factures d'électricité, et demande à la commune une aide financière.
- Une demande a été faite pour l'installation d'un lampadaire pour l'éclairage public à la Croix de Pierre. Mr FANDINO se charge de demander le devis au SIEEEN.
- Projet d'installation de radar pédagogique sur la commune, ( dossier à réétudier l'année prochaine)
- Etude comparative pour l'achat d'un nouveau camion pour le remplacement du Renault SAVIEM véhicule hors service (Budget COMMUNAL).

Maire



Pascal RATEAU  
Signature et cachet